



Assemblée Générale 2022

Lundi 28 mars 2022

Langon sur Cher



Coopérative d'Installation en
Agriculture Paysanne
en région Centre Val de Loire

87 A route de Château-Renault
41000 BLOIS

Rapport Moral

La CIAP est un outil pertinent pour tester son activité agricole avant de s'installer. Les souscripteurs de la création en 2018 à l'année 2021 plutôt difficile ne s'y sont pas trompés et ont repris des parts en 2021 pour consolider cette structure. La CIAP les en remercie et se met en ordre de marche pour avancer dans sa progression d'accueil d'entrepreneurs à l'essai en portage ou en stage paysan créatif (SPC).

Pour permettre à la CIAP d'améliorer son fonctionnement, nous avons proposé la création de commissions (agricole, finances, gouvernance, communication). Ces commissions sont ouvertes au Conseil Coopératif et aux accompagnateurs de toutes les structures membres. Cela a abouti entre autre, à l'organisation de temps de formation pour comprendre le calcul des contributions des EAE pour la CIAP et la facture de sortie. La CIAP encadre, couve ses EAE dans leur activité en construction, c'est pourquoi elle doit se doter de moyens pour ajuster au mieux les choix des projets des EAE pour garantir son équilibre global. Equilibre pas toujours simple à trouver. D'où l'intérêt de réfléchir tous ensemble dans les différentes commissions.

Nous avons aussi besoin d'éclaircir le suivi de la trésorerie des EAE au quotidien et de clarifier avec eux la sortie.

C'est pourquoi, nous avons débuté début 2022, une autre formation pour les accompagnateurs (anciens et nouveaux) et autres membres du Conseil coop sur le portage (enjeux, contexte, rôle...).

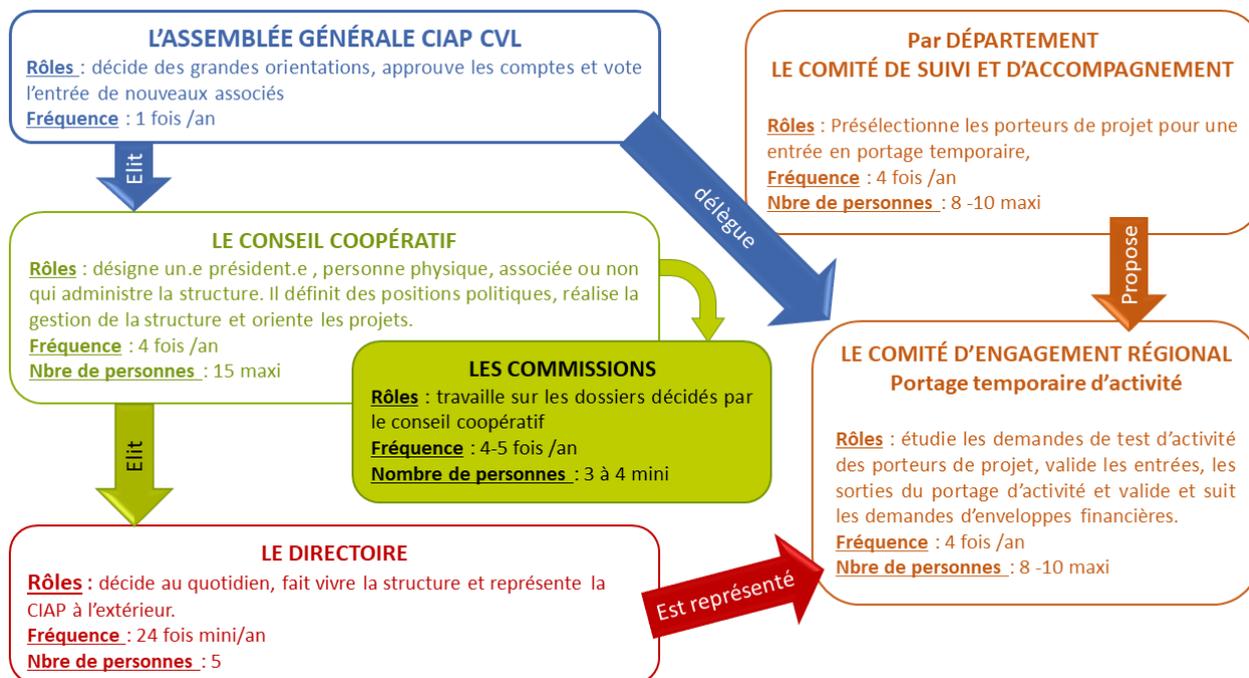
Enfin, la coordinatrice Quitterie Guérin a fait le choix de quitter la CIAP pour rejoindre l'Ardear sur le poste « formations ». Elle a continué à assurer à minima le suivi des EAE et Marine a animé la vie Coopérative jusqu'en septembre 2021. Céline Sanz a ensuite été recrutée dans un premier temps 3 jours /mois, le temps de quitter son poste à l'Adeari . Elle a une bonne connaissance du terrain. Elle a notamment permis l'entrée de plusieurs EAE dans la CIAP et elle a une bonne connaissance du portage.

Cette embauche va déployer des perspectives de travail sur des espaces tests fixes avec les collectivités, et un approfondissement de l'accompagnement de la transmission agricole par la CIAP.

Marie-Agnès FOUCHÉZ
Présidente de la CIAP CVL

Rapport d'activité CIAP CVL 2021

La vie coopérative



Ces instances ont chacune leur rôle dans le fonctionnement de la CIAP-CVL.

Le conseil coopératif est représenté par 15 personnes, élues par l'assemblée générale. Son rôle est de désigner un.e président.e , personne physique, associée ou non qui administre la structure. Sous l'impulsion des orientations générales prises en Assemblée générale, il fait vivre la CIAP en facilitant la relation entre les différentes instances et entre les collègues/catégories. Il formule un avis sur les orientations de la société et sur leur mise en œuvre. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Il émet des points de vigilance, soumis ensuite aux sociétaires en assemblée générale, sur l'organisation et la représentation de la CIAP par le directoire s'il estime que leurs missions ne sont pas respectées.

Le conseil coopératif se divise en **commissions thématiques** : gouvernance, finances, agricole, communication. En comité restreint, chaque commission travaille sur des dossiers décidés par le conseil coopératif, et soumet des propositions au Conseil Coopératif. D'autres commissions thématiques peuvent être créés selon les besoins.

Le directoire est élu parmi les membres du conseil coopératif. Il est représenté par 5 personnes. Ceux-ci décident au quotidien, valident et portent la responsabilité juridique des prises de décisions des commissions et représentent la CIAP à l'extérieur.

Le directoire est représenté au **Comité d'Engagement Régional**. Celui-ci étudie les demandes de test d'activité des porteurs de projet, valide les entrées, les sorties du portage d'activité, valide et suit les demandes

d'enveloppes financières.

Préalablement, les porteurs de projet sont présélectionnés par le **Comité de Suivi et d'Accompagnement** de chaque département de la région Centre Val de Loire.

En 2021, la vie coopérative a été intense

Forte mobilisation des coopérateurs afin de sauver la CIAP en 2021

Les résultats économiques 2021 ont été très décevants avec un résultat négatif de 28 540€. Ce qui a fait plonger les capitaux propres de la CIAP à -11 122€.

Malgré cette situation critique, les associés de la CIAP ont voté très majoritairement pour le maintien de l'activité de la CIAP à l'Assemblée Générale d'avril 2021.

Un appel à souscription massif a été lancé dès avril 2021 et a permis de faire entrer de nouveaux sociétaires et augmenter le capital social de près de 14 000 €.



Une coopérative pour sécuriser les installations en agriculture paysanne

APPEL A SOUSCRIPTION

ils ont besoin de nous
Nous avons besoin de vous

Nos Actions

Nous animons des dispositifs innovants et évolutifs de pré-installation agricole.

Le portage

Le Portage d'activité: permet de démarrer légalement son activité avec un outil de travail adapté tout en maintenant le droit à la Dotation Jeune Agriculteur. La CIAP devient « l'exploitant ». La CIAP peut investir seule ou avec eux dans l'outil de travail, jusqu'à ce que « les entrepreneurs à l'essai » volent de leur propres ailes.

En 2021, la CIAP porte activité de 9 porteurs de projets.

Parmi eux:

- o Aurélie Houbre et Philippe Pavageau: apiculture bio à Mérigny (36).
- o L'abeille et la Bête ([Site Web](#), [Interview](#))
- o wJulie de Feraudy: maraîchage biologique, à Montoire sur Loire, et Emilie Guillon, Ferme d'Alberte, pâtes alimentaires en agriculture bio aux Essarts (41)
- o Panier du Loir ([Site Web](#))
- o Raphaël Trigoan et Anaïs Bigard: maraîchage biologique à Ardenais (18). ([Article](#))

Et prochainement: reprise d'une ferme d'élevage à Eguzon Chantôme (36), avec création de trois ateliers, passage en bio et vente directe et création d'une champignonnière bio à Argenton sur Creuse(36).

Les paysans créatifs

Le Stage Paysan Créatif: est formation de 12 mois, pour 15 porteurs de projet de Région Centre, mêlant 18 jours de formation, des stages en exploitation, un accompagnement personnalisé et le tutorat par un professionnel du territoire.

De 2017 à 2020, ce sont 62 porteurs de projet qui sont passés par le SPC, dont:

- o 32 se sont installés, 5 avec la DJA
- o 9 sont en cours d'installation
- o Les autres sont salariés ou en formation

Parmi eux:

- o Tania Sheflan : maraîchage bio à Arthon ([Article](#))
- o Aline Lorilloux : poules pondeuses bio à Jeu-les-bois ([Page Facebook](#))
- o Olivier Morin : volailles de chair bio à Obterre ([Article](#))
- o Et beaucoup d'autres ...



Pourquoi nous rejoindre ?

Que vous soyez paysan, porteur de projet agricole, élu, ou simple consommateur, vous pouvez contribuer au renouvellement des générations agricoles de votre territoire.

Les projets que nous accompagnons ont tous vocation à alimenter les circuits locaux, à réduire l'impact environnemental des activités agricoles et à cultiver le lien social entre producteurs et consommateurs.

En soutenant la CIAP, vous aidez de futurs paysans à acquérir une expérience précieuse avant de se lancer, à se forger un réseau solide qui les soutiendra tout au long de leur activité, à accéder à l'emprunt bancaire, etc...

La CIAP vous permet également, que vous soyez paysans, citoyens, élus, associations de consommateurs, de rejoindre un groupe d'appui local, et de prendre part à notre engagement auprès des jeunes paysans en cours d'installation sur votre territoire.



Comment prendre des parts ?

Si vous êtes intéressés, rejoignez-nous en prenant des parts dans la catégorie qui vous concerne.

Vous pourrez participer aux réflexions de votre catégorie (avec un droit de vote à l'AG), être acteur de ce projet innovant et vous pourrez suivre et accompagner des installations ou des transmissions près de chez vous.

La part est à 50 € et le nombre de parts diffère selon votre catégorie (citoyen, association, collectivité...).

IL SUFFIT DE:

- o Remplir le bulletin de souscription ci-joint en 2 exemplaires. Cocher la bonne catégorie.
- o Signer et joindre à ces bulletins, le chèque libellé à la CIAP CVL.
- o Envoyer le tout par courrier à la CIAP CVL - 87 A route de Château Renault 41000 - BLOIS.

Membres fondateurs de la Coopérative



C'est grâce aux souscriptions et à l'intérêt de plus de 50 personnes que nous avons pu lancer la CIAP en Juin 2018. Les résultats sont d'ores et déjà très encourageants et révèlent toute la nécessité de nos actions. Notre association n'a pas pour vocation de vivre grâce aux souscriptions, néanmoins, à son stade de développement actuel, nous venons porter à nouveau votre attention sur cet outil exceptionnel qui naît sur votre territoire, et faire appel à votre soutien. Car c'est maintenant que la CIAP a besoin d'un deuxième élan pour pérenniser son existence et atteindre ses objectifs de 2021. Rejoignez-nous et prenez part à une initiative utile pour votre territoire et votre alimentation.

Les salariés de l'ensemble du réseau ont été fortement mis à contribution.

Tout d'abord suite à l'embauche de Quitterie Guerin, nouvelle coordinatrice de la CIAP CVL, arrivée en janvier 2021 sans tuilage avec son prédécesseur. Elle a été accompagnée dans sa prise de poste par Stéphanie Brisson, responsable administrative de la CIAP CVL, Marine Auge, coordinatrice de l'ARDEAR, Romain Coudert, accompagnateur-formateur de l'ADEAR 45 et Céline Sanz, accompagnatrice-formatrice de l'ADEARI. Quitterie a quitté son poste en mai 2021, mais a continué à assurer des missions pour la CIAP avec le soutien de Marine et de Céline. Le Conseil Coopératif a fait le choix en mai 2021 de ne pas la remplacer à court terme afin de réaliser des économies de fonctionnement. C'est seulement en octobre 2021 que Céline Sanz a été recrutée, à raison de 3 jours par mois.

L'ARDEAR et le directoire ont adressé un courrier en mai 2021 au Conseil Régional demandant à maintenir la subvention « CAE émergence » de 30 000 € qui devait prendre fin. Celle-ci a été accordée et a permis de continuer à fonctionner en attendant de nouvelles entrées en portage.

Le Conseil Coopératif et le directoire se sont réunis respectivement 7 et 11 fois. Ils ont entre autre traité de sujets comme :

- le suivi des serres de Didier Jacob et le vidage du site,
- l'évolution du modèle économique de la CIAP, l'évolution des règles de contribution,
- la négociation avec le Conseil régional du Centre afin de maintenir les financements publics de la CIAP (participation à 2 rendez-vous avec les services techniques et 1 avec les élus d'Europe Ecologie les verts)
- la négociation avec le Crédit Agricole pour le renouvellement de l'emprunt.

3 comités d'engagement régionaux se sont réunis pour étudier les candidatures de :

- Projet Paysan 36
- Projet Champignons
- Sylvie Deteix

Les commissions se sont moins réunies en 2021, faute de temps salarié suffisant pour les animer :

- **1 commission agricole** pour aborder les points suivants :
 - Activités des EAE en cours
 - Lancement discussions pour mise en place d'un portage « léger »
- **2 Commissions finances** avec analyse des :
 - Chiffres de l'année 2020
 - Besoins financiers des EAE (demandes ponctuelles pour des augmentation d'avances de trésorerie ou besoins en investissements)
 - Problématique remboursement des serres de Didier Jacob
 - Remboursement du prêt du Crédit Agricole sur 2022 (155.000,00€)
- **3 commissions Gouvernance** pour travailler sur la mise en place d'un règlement intérieur. Il faut clarifier le fonctionnement de la CIAP tant sur l'organisation interne que les règles du portage – Besoin d'un écrit pour éviter les incompréhensions et mieux encadrer l'accompagnement.

Enfin, une journée de formation avec l'AFOCG 45 a réuni des accompagnateurs et des membres du conseil coopératif. Elle a abouti à l'évolution des contributions payées par les EAE, afin qu'ils soient plus justes et que la CIAP soit davantage assuré d'être payée. Le Conseil Coopératif a validé ces évolutions le 19 février 2021.

Composition du Conseil Coopératif, et du directoire de l'AGE 2021 à l'AG 2022

Structure	Prénom	Suppléants	Membres du directoire
	Stéphanie BRISSON		Co-directrice
	Céline SANZ		
ADEARI	Neil CHATELAIN	Céline SANZ, Romain MOREAU	Co-directeur
ADDEAR 18	François CRUTAIN	Sandie FLOQUET	

	Marine AUGE		
ADEAR 37	Christine MERTRARD		Co-directeur
Terre de liens-CVL	Joël BOISARD		
AFOCG 45	Laurence DESMAZIERES		
ARDEAR	Marie-Agnès FOUCHEZ		Présidente
ADEAR 45	Romain COUDERT		
CONF CVL	Gilles MENOUE		
InPACT 37	Natacha MOSNIER		
ADDEAR 41	Julie MAHAIS		
InPACT centre	Pauline SALCEDO		
CONF 37	Thierry BOUVET		Co-directeur

Le Stage Paysan Créatif (SPC)

Le stage paysan créatif est un dispositif de formation professionnelle et d'accompagnement global pour favoriser l'installation progressive de porteurs de projets majoritairement hors cadres familiaux (HCF). Il est financé par la région Centre-Val de Loire.

Ses objectifs sont :

- D'apporter une réponse adaptée à toutes les personnes porteuses d'un projet avéré d'installation en agriculture paysanne.
- De développer l'appréhension pratique du métier avec une période d'immersion importante,
- De monter en compétences par des apports théoriques lors de sessions de regroupement et un parcours de formation complémentaires et personnalisés,
- De préparer à l'installation concrète grâce aux démarches réalisées par le Pdp - contacts amont et aval de la production, démarches administratives, de plan d'entreprise.



Promotion 2020 bis, remise des diplômes en septembre 2021 (droits : ARDEAR CVL)

Le stage paysan créatif en chiffres

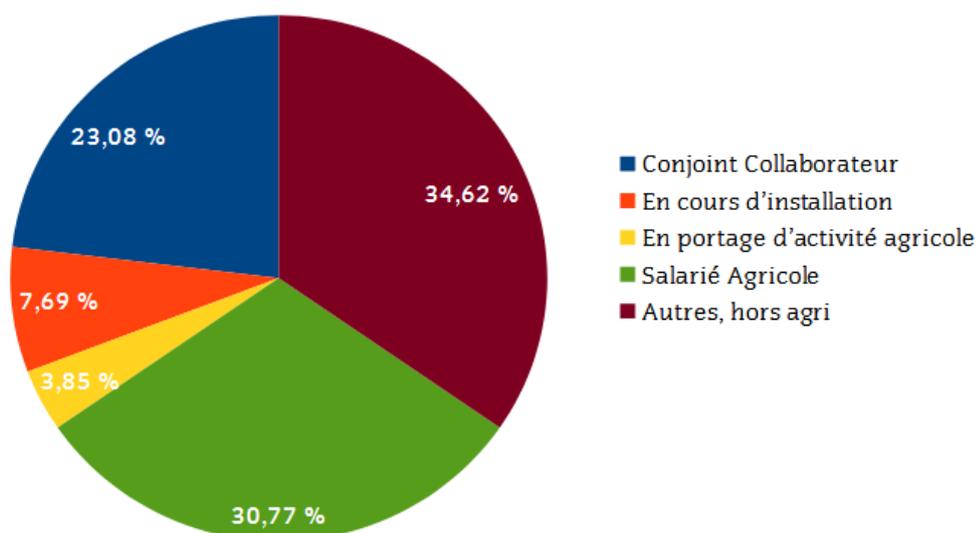
Depuis 2017, l'ARDEAR puis la CIAP CVL ont organisé **8 promotions du Stage Paysan Créatif, dont 2 en 2021. Ce sont 118 stagiaires** qui ont été ou sont encore en formation.

Une enquête menée auprès des stagiaires sortis au 31 décembre 2021, a permis de mettre en évidence qu'une **très large majorité des stagiaires sortis de Stage Paysan Créatif, s'installe**, ou poursuit un parcours dans l'agriculture en vue d'une installation.

En effet, sur les 55 réponses reçues :

- **29 étaient installés au 31/12/2021**, dont 67 % à titre principale et 31 % en collectif
- **17 étaient toujours dans le milieu agricole**, soit conjoint collaborateur, en attente d'une installation, ou salarié agricole

Répartitions des non installés au 01/01/2022



Une analyse statistique des 4 promotions 2020-2021 ont permis de mettre en évidence que :

- 70 % des stagiaires ont la capacité agricole en démarrant le SPC
- 5 % sont diplômés (Bac+2 à Bac+5)
- 51 % sont des femmes
- l'âge moyen est de 36 ans

Les actualités 2021 du Stage Paysan Créatif

La diversification de l'animation du SPC

Depuis la création du SPC en région Centre, c'était Marie-Pierre Auvray de l'ADEAR 37 qui animait toutes les promotions. Face à l'augmentation du nombre de stagiaires et du nombre de jours de formation (passage de 12 à 18 par promo en 2020), Marie-Pierre a souhaité n'animer qu'une promo par an. C'est l'ADEARI qui a pris

La certification de la formation auprès de France Compétence

La loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018 a considérablement modifié le champ de la formation professionnelle. Cette réforme oblige les organismes de formation à se professionnaliser sur les volets organisationnels et pédagogiques.

Pour s'adapter à cette réforme, l'ARDEAR, organisme de formation (OF) qui porte le SPC, a obtenu en 2021 la certification qualité QUALIOP. Elle a également mené, avec l'aide de l'ADEAR 45 et 4 autres OF de France, le dépôt de la certification au Répertoire Spécifique de la formation « Entreprendre en Agriculture Paysanne », qui nous permettra dès l'obtention, d'obtenir les futurs appels d'offres du Conseil Régional, et de mobiliser d'autres financements individuels (Compte Personnel de Formation). Cependant, au 31 décembre 2021, nous n'avons toujours pas de

le relais en septembre 2021.

Le portage temporaire d'activité

La couveuse agricole permet à un Porteur de Projet (PdP) de tester son projet en situation réelle, dans un cadre juridique et matériel sécurisé, sur un lieu donné et pour un temps défini.

- Tester son activité grandeur réelle
- Expérimenter la faisabilité technique et économique de son projet
- Conforter ses compétences par un accompagnement régulier et des formations

- Vérifier l'adéquation entre son projet de vie et son projet professionnel

Pour permettre le test d'activité, La CIAP-CVL répond à différentes fonctions, décrites ci-dessous :

- **Couveuse** : c'est l'hébergement juridique, économique et social de l'activité des Entrepreneurs À l'Essai (EAE), qui permet de tester une activité économique sans créer sa propre entreprise.
- **Accompagnement** : La personne est accompagnée tout au long de son test d'activité. Cet appui proposé couvre la technique, l'économie et la gestion, la construction du projet d'installation et la dimension humaine.
- **Animation/développement** : c'est l'ensemble des actions menées autour de l'espace-test agricole pour l'insérer dans le territoire, nouer des partenariats, développer des projets, etc.

Le portage en chiffres

Depuis le premier comité d'engagement en octobre 2018, ce sont **20 entrepreneurs à l'essai qui sont passés par un portage CIAP.**

Au 31 décembre 2021, **11 étaient sortis de portage** : 9 avec installation (8 DJA) et 2 sans installation.



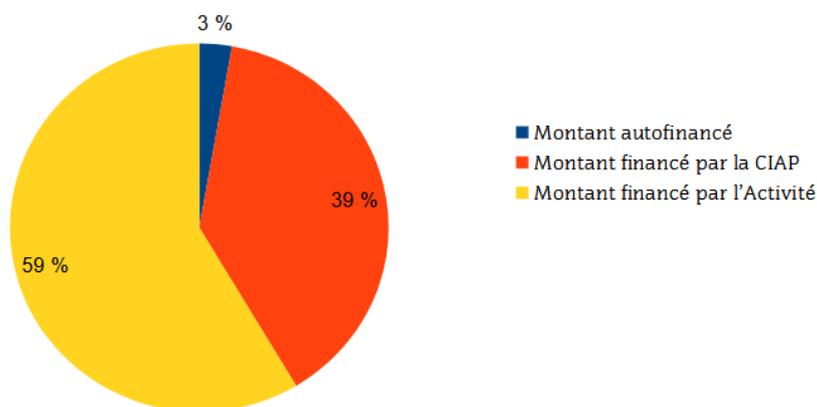
En 2021 ce sont :

- **7 intégrations :**
 - **Alice URBAN, Cécile GRENET, Fanny BRASTEL, Arthur MAZALEYRAT** : reprise d'une ferme d'élevage (36), entrée le 2 mai 2021 ;
 - **Pierre DELAPORTE, Patrice MEYER**. Création d'une production de champignons bio (36), entrée le 15 juin 2021 ;
 - **Sylvie DETEIX** : projet de fleurs coupées et maraîchage bio (45), entrée le 9 décembre 2021
- **7 sorties :**
 - **Masato FUJISAKI** : installation le 24 juillet 2021 en maraîchage AB (41) ;
 - **Anaïs BIGARD et Raphaël TRIGANO** : installation en maraîchage AB le 12 novembre 2021 (18) ;
 - **Alice URBAN, Cécile GRENET, Fanny BRASTEL, Arthur MAZALEYRAT** : sortis le 20 octobre 2021 pour une installation en GAEC (ovins, caprins, bovins, transfo fromagère, maraîchage en AB) (36),

Au 31 décembre 2021, 9 personnes étaient toujours en portage.

Au total, ce sont 16 personnes qui ont été hébergées et accompagnées par la CIAP en 2021.

Financement des investissements réalisés en 2021
Montant total HT : 24 583,19 €



La CIAP a continué à investir pour les EAE en 2021, mais avance moins, voir plus du tout de trésorerie pour les EAE. Le montant autofinancé par les EAE est faible (682 €). Plus du tiers des investissements l'ont été en

Premier portage d'une ferme en vue d'une transmission

Pour la première fois en 2021, la CIAP a dû répondre à une situation urgente de transmission agricole sur une ferme d'élevage. En effet, un collectif de 4 porteurs de projet a commencé à négocier la reprise d'une ferme d'une centaine d'hectares dans le sud de l'Indre. Mais le cédant est décédé un mois plus tard alors que les 4 jeunes n'avaient entamé aucune démarche pour la reprise et souhaitaient faire un Stage Paysan Créatif afin de peaufiner leur expérience et affiner leur projet. La CIAP est alors apparue comme la solution la plus adaptée pour reprendre la ferme, le temps de l'installation.

Cela a été possible parce que la ferme a pu être vidée de son contenu (animaux, matériel et stocks revendus à un autre jeune installé) et que la sœur et la mère du cédant ont bien voulu prendre le

utilisant le résultat de l'activité des EAE.



Rencontre du Groupe d'Appui Local pour échanger entre autre sur la disposition des bâtiments
(08/06/2021) (droits : ADEARI)

	Quand	Quoi	Qui
Foncier	Déc. 21	Identification des 21 propriétaires	EAE
		Envoie d'un courrier expliquant la démarche + promesse de bail + bail + Demande d'Autorisation d'Exploiter (CAE) aux propriétaire	EAE + CIAP
		Dépôt de la demande d'autorisation d'exploiter	EAE + CIAP
	Mai – Oct. 21	Fermage à la CIAP des terre + location d'une partie des bâtiments	CIAP
	Oct.21	Transfert des baux + nouvelle DAE au nom du GAEC	EAE + CIAP
Porteurs de projet	Avr. - Oct. 21	Contrats CAPE + SPC	Accompagnement ADEARI + CIAP
		Mise en place 4 tuteurs	
Production	Avr. - Oct. 21	Réalisation de semis de prairies, amendements calciques, vente de foin sur pied. Passage de la ferme en bio	EAE + CIAP

L'installation de Fanny, Arthur, Cécile et Alice est effective depuis le 21 octobre 2021, en GAEC.

Les productions se mettent progressivement en place :

- maraîchage bio diversifié sur 2 ha
- chèvres et vaches laitières avec transformation fromagère
- ovins allaitants

Les premières ventes sont prévues pour juin 2022.

Projet Hapyterr : prolongation en 2021-2022

La CIAP et l'ARDEAR ont participé depuis 2018 à un projet MCDR piloté par la CIAP Pays de la Loire, portant sur le développement des CIAP en France.

Une rallonge de ce projet a été accordée en 2021, permettant à la CIAP de continuer à travailler avec ses partenaires du RENETA sur différentes thématiques (modèle économique des CIAP, déploiement du Stage Paysan Créatif, accompagnement des collectifs vers l'installation sous forme

Rapport financier CIAP CVL 2021

Le compte de résultat 2021

Résultat : Bénéfice de 21 956 €

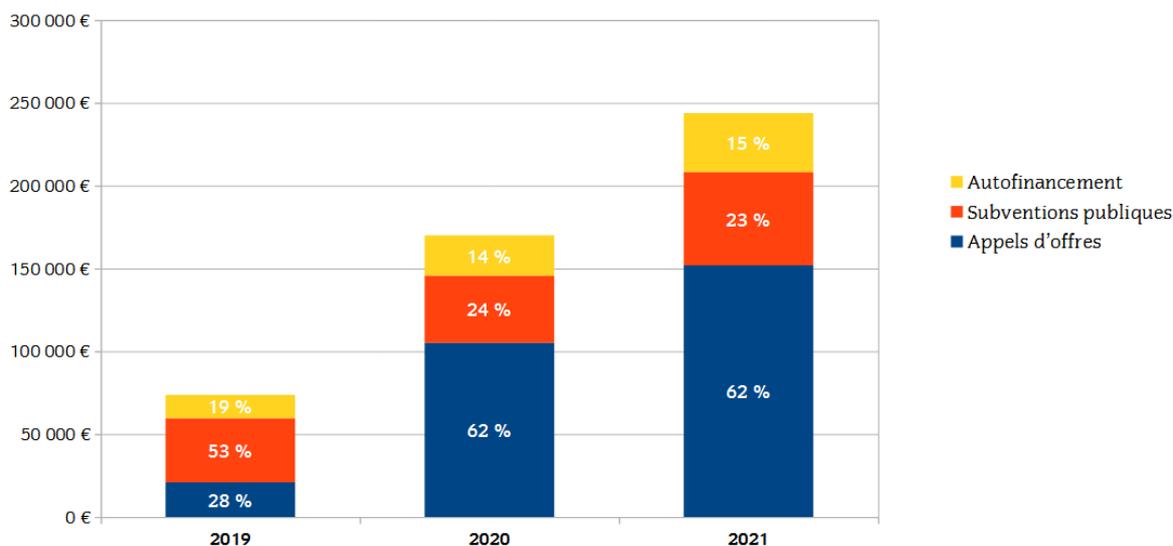
CHARGES	2021	PRODUITS	2021
Activité des EAE	230 810,90 €	Activité des EAE	230 810,90 €
Accompagnateurs - Formateurs	132 686,72 €	Appels d'Offre Formation - Accompagnement Por	151 887,85 €
604 Rémunération intervenants stage paysan créatif (ADEAR's, AFOCG,...)	90 029,48 €	Formations stage paysan créatif	141 437,85 €
613 Location gîtes SPC	8 607,96 €	PASS Création	10 450,00 €
606 Frais divers SPC	275,44 €	Produits liés aux activités des EAE (contributions)	26 200,36 €
604 Interventions PASS CREATION	4 320,00 €		
604 Interventions AFOCG (hors financement fléchés)	4 912,40 €		
6411 Rémunération salariés, accompagnement	24 541,44 €		
Bénéfice de l'activité d'accompagnement	19 201,13 €		
Fonctionnement CIAP	89 176,09 €	Fonctionnement CIAP	65 730,63 €
60 - Achats	2 014,86 €	Ressources propres	- €
606 Fournitures de bureau et petit équipement	2 014,86 €	Collectivités locales	
61 - Services extérieurs	11 427,45 €		
613 Location bureau, salle et matériel (copieur/téléphonie...)	1 881,93 €		
615 Maintenance Système	784,12 €		
616 Primes d'assurances	2 874,63 €		
617 Etudes et Recherches (droit, brevet, licences)	485,26 €		
618 Documentations - Formations	2 309,69 €		
628 Autres services extérieurs (Cotisations RENETA/ URSCOP)	3 091,82 €		
62 - Autres services	19 002,70 €	74 - Subvention d'exploitation	49 492,57 €
621 Personnel extérieur	8 376,83 €	Conseil Régional CAE	30 000,00 €
622 - Honoraires (missions SOLIS + Commissaire aux comptes)	5 635,24 €	Conseil Régional MFA : animation territoriale	14 142,00 €
623 Communication - Frais de Publicité Légale	450,40 €	Conseil Régional MFA : coordination des ETA du Centre	
625 Frais de déplacement - Invitation - Réception	2 289,28 €	Fonds d'urgence ESS	5 000,00 €
626 Frais Postaux et de télécommunications	1 526,10 €	PAC (redistribués au EAE)	350,57 €
627 Services bancaires	724,85 €		
63 et 69- Impôts et taxes	-2 329,76 €	74 -Appels à projets	7 264,14 €
631 Taxe sur les salaires, taxe d'apprentissage	-3 170,29 €	MCDR 2022-2023-2024	7 264,14 €
633 Contribution employeur à la formation pro	221,53 €	Conseil Régional CAE	
635 Contribution foncière des entreprises	619,00 €		
64 - Charges de personnel	52 499,55 €	74- Subvention fondations privée	- €
6411 Rémunération salariés	35 752,17 €	Fondation	
6414 Rémunération membres du Directoire	3 416,67 €	Fondation de France	
645 Charges MSA/prévoyance/mutuelle	13 330,71 €		
648 Rému Conseil Coop			
65- Autres charges de Gestion courante	303,48 €	75- Produits divers de gestion courante	4 177,11 €
651 Redevances pour concessions, brevets, licences	264,32 €	Dons et autres produits	2 088,93 €
6586 Cotisations à d'autres structures		Mécénat Caisse des dépôts et consignations	
6580 Autres charges	39,16 €	Produits divers de gestion courante	2 088,18 €
66- Charges financières	5 705,60 €		
661 Frais financiers - Intéret des emprunts	5 705,60 €		
67 - Charges exceptionnelles	- €	77- Produits exceptionnelles	3 472,14 €
charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	3 472,14 €
68 - Dotation aux amortissements et provisions	552,21 €	78 - Reprise sur amortissement et provisions	- €
Amortissement équipement site permanent	552,21 €	79- Transferts de charges	1 324,67 €
Amortissements équipement sites temporaires		MSA	
Amortissements équipement CIAP		OCAPIAT	
Provisions créances douteuses CIAP		Vivea	
69- Impôt sur les sociétés	- €	Déficit de l'activité coopérative	-23 445,46 €
Total charges	452 673,71 €	Total Produits	474 629,74 €
Résultat	21 956,03 €		

NB : nous avons travaillé en 2021 sur le modèle économique de la CIAP en essayant d'analyser l'équilibre économique des deux missions de la CIAP, son activité économique et son activité coopérative.

Il ressort que ce sont les activités de portage et de formation de la CIAP qui permettent de financer partiellement la vie coopérative, notamment du temps de travail du poste de coordination.

Analyse des produits

Evolution des sources de financement de la CIAP CVL

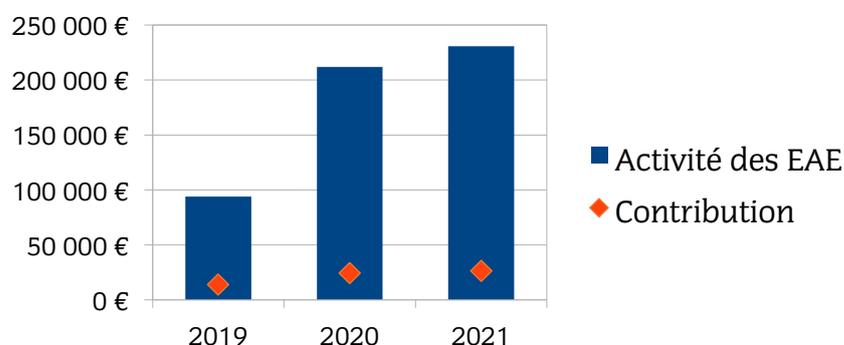


Le budget global de la CIAP a été multiplié par 3 en 3 ans. Cela s'explique par le fait que le Stage Paysan Créatif qui était organisé par l'ARDEAR, est passé à la CIAP en septembre 2019. Depuis, 2 promotions par an ont été organisées, et en 2020, le montant horaire de l'appel d'offre a été revu à la hausse.

En 2021, un nouvel appel d'offre du Conseil Régional, finançant l'accompagnement des EAE a démarré : le Passcréation. L'accompagnement des EAE que très faiblement financé jusqu'alors, en dehors des contributions apportés par les EAE eux-mêmes.

La part de subvention publique diminue chaque année et tend à se stabiliser, tandis que la part des contributions des EAE augmente.

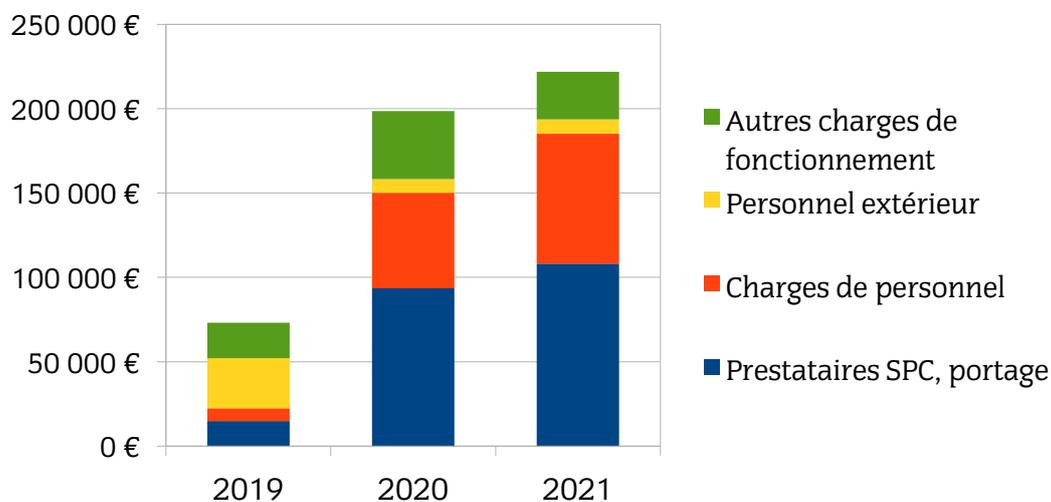
Evolution de l'activité des EAE et de leur contributions



N.B. : l'activité des EAE ne reflète pas seulement les produits de leur activité, mais également la revente de leur matériel et de leurs stocks à leur sortie.

Analyse des charges

Evolution des charges de fonctionnement



Les charges de fonctionnement de la CIAP ont très fortement augmenté depuis sa création en 2018, notamment par la création de deux postes à la CIAP en 2020, pour des missions qui étaient auparavant délégués à l'ARDEAR (personnel extérieur).

Les charges liées au portage et à la formation ont également fait un bond important en 2020, pour les raisons expliquées plus haut.

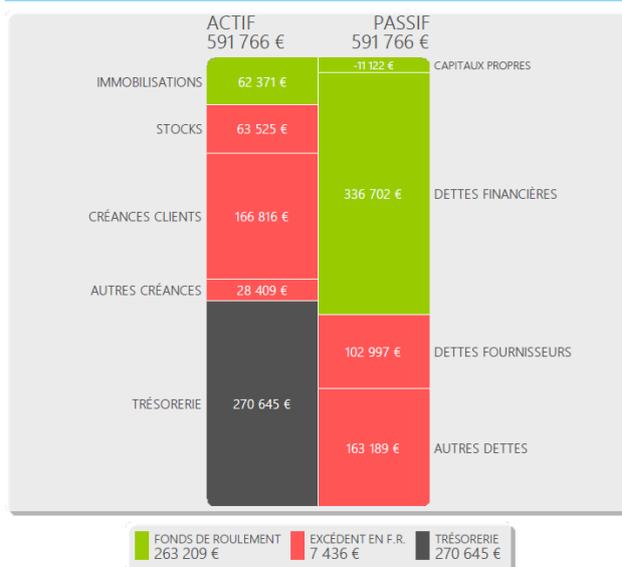
N.B. : en 2021, tout comme en 2020, Stéphanie a été mise à disposition de l'ARDEAR pour 20 % de son temps de travail. En contrepartie, 3 poste de l'ARDEAR ont dédié du temps à la CIAP, notamment pendant la période de juin à octobre. Ceci se termine en 2022.

Le bilan 2021

BILAN AU 31/12/2021



BILAN AU 31/12/2020



Solis Nantes³

Page 19

NB: le bilan reflète l'activité globale de la CIAP, activité des EAE confondue avec l'activité CIAP.

Analyse de l'actif :

- **La trésorerie** : elle était moindre qu'au 31 décembre de l'année antérieure. Elle permettait une bonne activité de la CIAP et des EAE, tout en restant vigilant au fait que l'emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole devrait être remboursé en une seule fois en mars 2022 (155 000€).
- **Les créances clients** : regroupent les soldes des prestations d'Appel d'Offre du SPC pour les promos 2020bis – 2021 et 2021bis, ainsi que quelques clients des EAE.
- **Les créances diverses** : regroupent principalement les factures de ventes de matériel et de stocks des EAE non payés au 31/12.
- **Les immobilisations et les stocks** concernent bien les EAE.

Analyse du passif :

- **Capitaux propres** : le bon résultat de 2021, additionné à l'apport en capital de souscripteurs, nouveaux et anciens en 2021, ont permis à la CIAP de reconstitué ses fonds propres, et de retrouver une meilleure santé financière fin 2021.
- **Les dettes financières** : la CIAP a souscrit trois emprunts :
 - 1 auprès du Crédit Agricole pour financer les investissements des EAE se termine en mars 2022
 - 2 auprès du Crédit Mutuel pour financer les investissements des EAE, se terminent courant et fin 2022
 - 1 auprès de France Actif pour le fonctionnement de la CIAP en 2026
- **Les dettes fournisseurs et autres dettes** : regroupent les dettes de la CIAP envers les intervenants du SPC et du Pass Création (portage d'activité) non réglés au 31/12 et les quelques clients des EAE
- **Autres dettes** : regroupent les apports réalisés par les EAE à la CIAP, les salaires des EAE non versés au 31/12, les charges sociales non versées et un solde de TVA du 4ème trimestre.

Le budget prévisionnel 2021

CHARGES		2021	2022	PRODUITS		2021	2022
Activité des EAE		230 811 €	150 000 €	Activité des EAE		230 811 €	150 000 €
Accompagnateurs - Formateurs		132 687 €	205 499 €	Appels d'Offre Formation - Accompagnement Por		151 888 €	275 156 €
604 Rémunération intervenants stage paysan créatif (ADEAR's, AFOCG,...)		90 029 €	143 350 €	Formations stage paysan créatif		141 438 €	230 578 €
613 Location gîtes SPC		8 608 €	16 000 €	PASS Création		10 450 €	30 420 €
606 Frais divers SPC		275 €	1 600 €	Produits liés aux activités des EAE (contributions)		26 200 €	11 158 €
604 Interventions PASS CREATION		4 320 €	7 620 €	OCAPIAT			3 000 €
604 Interventions AFOCG (hors financement fléchés)		4 912 €	2 000 €				
6411 Rémunération salariés, accompagnement		24 541 €	34 929 €				
Bénéfice de l'activité d'accompagnement		19 201 €	69 657 €				
Fonctionnement CIAP		89 176 €	110 627 €	Fonctionnement CIAP		65 731 €	53 866 €
60 - Achats		2 015 €	721 €	Ressources propres		0 €	0 €
606 Fournitures de bureau et petit équipement		2 015 €	721 €	Collectivités locales			
61 - Services extérieurs		11 427 €	9 351 €				
613 Location bureau, salle et matériel (copieur/téléphonie...)		1 882 €	1 236 €				
615 Maintenance Système		784 €	900 €				
616 Primes d'assurances		2 875 €	700 €				
617 Etudes et Recherches (droit, brevet, licences)		485 €	515 €				
618 Documentations - Formations		2 310 €	3 000 €				
628 Autres services extérieurs (Cotisations RENETA/ URSCOP)		3 092 €	3 000 €				
62 - Autres services		19 003 €	26 446 €	74 - Subvention d'exploitation		49 493 €	42 366 €
621 Personnel extérieur		8 377 €	3 000 €	Conseil Régional CAE		30 000 €	30 000 €
622 - Honoraires (missions SOLIS + Commissaire aux comptes)		5 635 €	6 077 €	Conseil Régional MFA : animation territoriale		14 142 €	12 366 €
623 Communication - Frais de Publicité Légale		450 €	5 000 €				
625 Frais de déplacement - Invitation - Réception		2 289 €	10 000 €	Fonds d'urgence ESS		5 000 €	
626 Frais Postaux et de télécommunications		1 526 €	1 545 €	PAC (redistribués au EAE)		351 €	
627 Services bancaires		725 €	824 €				
63 et 69- Impôts et taxes		-2 330 €	5 356 €	74 - Appels à projets		7 264 €	11 000 €
631 Taxe sur les salaires, taxe d'apprentissage		-3 170 €	3 708 €	MCDR 2022-2023-2024		7 264 €	11 000 €
633 Contribution employeur à la formation pro		222 €	927 €	Conseil Régional CAE			
635 Contribution foncière des entreprises		619 €	721 €				
64 - Charges de personnel		52 500 €	61 044 €	74 - Subvention fondations privée		0 €	0 €
6411 Rémunération salariés		35 752 €	41 060 €	Fondation			
6414 Rémunération membres du Directoire		3 417 €	5 000 €	Fondation de France			
645 Charges MSA/prévoyance/mutuelle		13 331 €	14 984 €				
648 Rému Conseil Coop							
65 - Autres charges de Gestion courante		303 €	0 €	75 - Produits divers de gestion courante		4 177 €	0 €
651 Redevances pour concessions, brevets, licences		264 €		Dons et autres produits		2 089 €	
6586 Cotisations à d'autres structures				Mécénat Caisse des dépôts et consignations			
6580 Autres charges		39 €		Produits divers de gestion courante		2 088 €	
66 - Charges financières		5 706 €	6 180 €				
661 Frais financiers - Intéret des emprunts		5 706 €	6 180 €				
67 - Charges exceptionnelles		0 €	0 €	77 - Produits exceptionnelles		3 472 €	0 €
charges exceptionnelles				Produits exceptionnels		3 472 €	
68 - Dotation aux amortissements et provisions		552 €	250 €	78 - Reprise sur amortissement et provisions		0 €	0 €
Amortissement équipement site permanent		552 €	250 €	79 - Transferts de charges		1 325 €	500 €
Amortissements équipement sites temporaires				MISA			
Amortissements équipement CIAP				OCAPIAT			500 €
Provisions créances douteuses CIAP				Vivea			
69- Impôt sur les sociétés		0 €	2 000 €	Déficit de l'activité coopérative		-23 445 €	-56 761 €
Total charges		452 674 €	466 126 €	Total Produits		474 630 €	493 180 €
Résultat		21 956 €	27 054 €				

Construction du budget 2022

Le budget 2022 a été réalisé en tenant compte des prévisions suivantes :

- **les charges** : 1,4 ETP en janvier-février, puis 1,8 de mars à août puis passage à 2,6 ETP jusqu'en décembre. Stéphanie passe à 90 % pour la CIAP, et a contrat de travail à 20 % à l'ARDEAR. Prise en compte des défraitements des membres du Conseil Coopératif et des accompagnateurs pour leur participation à la vie Coopérative. Étude en 2021 de la mise en place de jetons de présence, à valider si cela semble judicieux en AG fin 2022. Passage de 2 à 3 promotions du SPC. Entrée de 8 EAE en 2022, soit 11 EAE en portage au 31/12/2022.
- **les produits** : maintien de la MFA (acquis) et de l'aide aux CAE du Conseil Régional (en cours). Passage de 2 à 3 promotions du SPC. Entrée de 8 EAE en 2022, soit 11 EAE en portage au 31/12/2022. Réalisation d'une formation des accompagnateurs avec des financement OCAPIAT.

Focus sur la trésorerie 2022

Le prêt obtenu au Crédit Agricole de 155 000,00 € a été remboursé en 1 seule fois en mars 2022.

Une négociation entamée à l'automne 2021 a abouti à l'obtention d'un nouvel emprunt de 70 000 € qui a pris le relais. Cet emprunt a été recalibré en fonction des besoins réels d'investissements envisagés par les EAE, sur la base de 8 entrées par an, avec des besoins d'investissement de 10 000 € en moyenne.

Les emprunts du Crédit Mutuel se terminant également en 2021, une négociation est également en cours afin d'obtenir le même montant au Crédit Mutuel.

Des demandes d'acomptes et de soldes sont réalisés régulièrement concernant les promotions du SPC et le Pass'création, ce qui permet d'avoir toujours la trésorerie nécessaire au fonctionnement de la CIAP.

Perspectives 2022

- **Remobilisation des troupes pour le recrutement de nouveaux EAE :**
 - Mise en place d'une réunion d'information collective en visio mensuelle pour les porteurs de projet
 - Formation des accompagnateurs et paysans engagés dans l'accompagnement des EAE
- **Mise en place d'un accompagnement des collectivités souhaitant mettre en place un espace-test fixe :**
 - Embauche d'un troisième salarié pour décharger la coordinatrice et monter en charge sur l'accompagnement des collectivités
 - Mise en place d'étude de faisabilité d'espaces-tests fixes pour répondre au besoin des collectivités
- **Formalisation des partenariats de la CIAP :**
 - Finalisation d'une convention de partenariat avec les couveuses généralistes pour faciliter le passage d'EAE de couveuse généraliste vers la CIAP (quand il y a un besoin d'investissement).
 - Mise en place d'une convention de partenariat avec l'ARDEAR concernant le SPC
- **Mise en place d'une stratégie de communication interne et externe :**
 - Participation de la CIAP aux fêtes de l'Agriculture Paysanne
 - Création d'un guide de l'accompagnateur et d'un règlement intérieur du portage
- **Amélioration des droits des EAE en région Centre :**
 - Prise de contact avec le Conseil régional pour faire évoluer la majoration Hors Cadre Familial de la DJA
 - Prise de contact avec le Conseil régional pour permettre l'obtention de subventions d'investissement par la CIAP

Résolutions à porter à l'approbation de l'Assemblée Générale

- Approbation du rapport d'activité
- Approbation du rapport financiers
- Affectation du résultat 2021 au report à nouveau pour compenser les pertes 2021

Quelques articles de presse sur les SPC et EAE installés

• Indre-et-Loire

28 janvier 2022 : « A Louans, Marie Kielbasa reprend l'exploitation familiale

<https://confdrationspaysanneetadear37.createsend1.com/t/t-i-curlig-1-n/>

• Indre

19 décembre 2021, L'Echo du Berry : « Tania Sheflan, de Tel Aviv à Arthon, de la piste au sillon »

<https://www.echoduberry.fr/actualite-5749-portrait-tania-sheflan-de-tel-aviv-a-arthon-de-la-piste-au-sillon>

04 mars 2021, La Nouvelle République : « Romain Moreau ou la bonne recette du maraîcher

<https://www.lanouvellerepublique.fr/indre/crozon-sur-vauvre-indre-romain-moreau-ou-la-bonne-recette-du-maraicher>

• Loir-et-Cher

23 août 2021 : Ville de Blois : « Masato Fujisaki, le goût végétal de l'Asie »

https://www.blois.fr/info/2021/09/masato-fujisaki?fbclid=IwAR1_NIqcEpGwZ1YbArUIYM5rxczsnh6r4GpEkqevsVX5E6aInNZLUUsQc0ZI

• Loiret

9 février 2021, France Bleu : « Des champignons 100 % bio et loiretains avec Rémi Bonneau à Bou »

<https://www.francebleu.fr/emissions/la-nouvelle-eco/orleans/des-champignons-100-bio-et-loiretains-avec-remi-bonneau-maraicher-a-bou>

9 juin 2021, La Nouvelle République : Mélanie Ligouis : « Une exploitation bio a ouvert ses portes aux visiteurs »

https://www.larep.fr/sougy-45410/actualites/une-exploitation-bio-a-ouvert-ses-portes-aux-visiteurs_13964704/

Article de presse sur le SPC

2 mars 2021, Banque des territoires : « Dans le Centre Val de Loire, des stages paysans créatifs financés par l'Europe ».

<https://www.banquedesterritoires.fr/dans-le-centre-val-de-loire-des-stages-paysans-creatifs-finances->

[par-leurope?pk_campaign=newsletter_quotidienne&pk_kwd=2021-03-02&pk_source=Actualit%C3%A9s_Localtis&pk_medium=newsletter_quotidienne&utm_medium=email&utm_content=0MP5J1sD3OvRsTxF-tDYCLaR9y9dFNKnOgpgqHZMqFgQJTJNOxJbtArmRpC39Pp](#)

10ème



Le SPC, c'est une expérience où on arrive tous avec des bouts de ficelles, et à la fin, on se rend compte qu'ensemble on a réussi à se tisser un véritable nid douillet où on trouve du réconfort à tout moment, face aux petites et grandes épreuves inhérentes aux projets et démarches à l'installation agricole!
Longue vie au SPC! ;)



Etape indispensable pour l'installation car en lien directe avec le réel

Le SPC m'a permis d'appréhender mon projet d'installation en apiculture sous un angle très professionnel, avec des sessions de regroupement qui au-delà du côté sympathique de se retrouver quelques jours entre porteurs de projets, ont jalonné les différentes étapes de l'installation. Merci à toutes les intervenantes, merci à Marie-Pierre, et que cette approche à l'installation soit partagée avec tous les futurs installateurs.



Le stage paysan créatifs c'est une bulle et un réseau, un apprentissage collectifs, des échanges et des liens qui sillonnent un parcours à l'installation.